

REVENDICATIONS CGT POUR LA REUNION DES RP DU MOIS DE JUIN 2023



I-QUESTIONS D'ORDRE GENERAL:

1) La CGT demande une présentation sur le non-respect des accords concernant l'amplitude horaire journalière et hebdomadaire sur le mois de mai 2023 ainsi que le non-respect des 72h de délai de prévenance sur les changements d'horaire et les journées de travail rajoutées ou supprimées.

	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22
Nombre de modification	-	1	-	3	5
Raisons des modifications	-	Ajout RTT	-	Ajouts RTT	Ajouts RTT

Effectifs au 30 avril 2023

CDI	CDD	Intérimaires	Stagiaires	Suspensions de contrat	
334	23	6	3	23	
Compteurs au 30 avril 2023					
+70H	-40H		Compteurs MOI+MOD		
5	3		MOD : +10.4h Qualifiés : +13h Opérateurs : -8h MOI : +31.7h		
+ 6 fois > 42 heures hebdo	1 fois				
+ 2 fois > 48 heures/6 jours	0				
Travail journalier > 8h /nuit 3 fois (dont 1 netto		dont 1 nettoyage et 2	AM)		
Travail > 9h50/ jour (hors temps de pause)	3 fois (dont 1 prod et 2 maintenance)				
Repos quotidien < 11h	1 fois				
Repos WE < 35h	1 fois				
Travail < 21h		4 fois			

2) Détail sur les entrées et sorties de l'effectif CDI sur le mois d'avril 2023.

Sur le mois d'avril, il y a eu 7 départs dont 1 technicien (Rupture Conventionnelle) et 6 ouvriers (dont 3 inter saisonnalités, 1 mobilité, 1 retraite et 1 licenciement pour inaptitude).

3) Détail sur les entrées et sorties de l'effectif CDD sur le mois d'avril 2023.

Sur le mois d'avril, il y a eu 7 départs ouvriers (fins de contrat) et 1 arrivée (ouvrier).

4) Points sur les recrutements faits sur le mois d'avril et à venir. Détail par type de contrats (CDI, Contrat à Durée Déterminée, intérimaires) et par poste. Durée des contrats.

Sur le mois d'avril et à venir, il reste 2 besoins à pourvoir :

- 1 CDL ACO1 en équipe B CDD.
- 1 GDF périphérique équipe A CDD.

5) Effectif CDI, Main d'œuvre indirecte et Main d'œuvre directe, sur le site en avril 2023.

Ouvriers/Employés: 242 Techniciens/Agents de maitrise: 86 Cadres: 7

6) Volumes et organisations de travail prévisionnels, sur le mois de juin 2023.

Prévisions	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
UVC	950 000	950 000	1 000 000	1 000 000
Organisation	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours

7) Quels sont les volumes réels en UVC produits sur le mois de mai par semaine ?

	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22
Volumes réalisés UVC	1 080 000	1 020 000	1 000 000	1 250 000	980 000

8) Kg produit/heure de MOD sur le mois d'avril 2023.

52 kg/h

9) Delta entre les compteurs les plus hauts et les compteurs les plus bas (hors salariés exemptés du passage à 0). Détail par CSP à fin avril 2023 :

Ouvriers TAM/Cadres

Compteur le plus bas : -55h Compteur le plus bas : -16h Compteur le plus haut : +69h Compteur le plus haut : +100h

10) Point sur les mobilités, détail par équipe, site d'accueil, poste occupé.

7 mobilités ont été faites :

- 1 fabricant de la semaine 20 à la semaine 27 sur MTT.
- 1 fabricant de la semaine 19 à la semaine 27 sur Chantonnay Charcuterie.
- 1 fabricant de la semaine 24 à la semaine 35 et 1 CDL de la semaine 20 à la semaine 25 sur TLM.
- 1 opérateur de la semaine 18 à la semaine 27 sur la logistique.
- 1 Gestionnaire de flux et 1 opérateur vaisselle de la semaine 19 à la semaine 27 sur Montifaut Jambon.

11) Point d'avancement et retours concernant les gants permettant de travailler des produits congelés et/ou anti coupures ?

Des tests sur 2 paires de gants ont été faits mais n'ont pas été concluants. Une nouvelle paire de gants Klass Tek 1000 enduit non alimentaire (maintenance) avec un gant bleu protégeant du froid et anti coupure vont être mis en test semaine 22 au conditionnement et en fabrication.

12) La CGT vous demande de répondre à cette question sans tenir compte du bilan social (c'est un bilan global et non par site). Combien de salariés du site ont vu leur coefficient évoluer sur l'année 2022 ? Détail par CSP.

Sur l'année 2022, il y a eu 59 évolutions de coefficients. Il n'y a pas eu de rétrogradations.

13) Remise à 0 des compteurs : Combien de salariés, avec un compteur négatif, ont vu leur compteur passé par 0 au 23 avril 2022 ? Détail par CSP. Combien de salariés ont été exemptés du passage à 0 ? Nombre d'heures positives au 23 avril ? Nombre d'heures négatives au 23 avril ?

Les éléments seront donnés dans le cadre de la commission sociale du 27 juin 2023.

14) Présentation des plans d'actions suite au groupe de travail sur les RPS.

Des plans d'actions vont être mis en place afin d'améliorer les sujets récurrents comme :

- La communication au niveau de la stratégie groupe
- La réintégration des salariés en arrêt longue durée
- 15) Où en êtes-vous concernant la mise en place des bancs dans les vestiaires femmes ? Un retours sera fait à la réunion RP du mois de juillet.
- 16) Comment expliquez-vous que ce soit des salariés de l'atelier qui mettent des rappels des règles de stationnement sur les pares brises ?

La direction indique qu'un salarié impliqué dans la démarche sécurité du site s'est proposé pour mettre la communication sur les véhicules ne respectant pas la règle.

17) Des salariés se plaignent encore d'avoir principalement les mardis et jeudis en RTT. Pouvez-vous revoir le sujet afin qu'il y ait une équité sur les jours de repos attribués ?

La direction a analysé la répartition des jours de REDE sur les 6 dernières semaines.

Ces résultats montrent qu'il y a plus de jours de REDE positionnés en début de semaine (lundi 24% et mardi 41%). La répartition des besoins en effectif sur la semaine est prise en compte dans le schéma « Formule 1 » mais le besoin reste variable (volumes, maintenance préventive, férié...).

► La CGT précise qu'il s'agit plus particulièrement d'un service.

La direction va regarder ce point plus précisément.

18) Un miroir est cassé, depuis plusieurs mois, dans le couloir vaisselle. Du scotch a été mis afin d'éviter le risque de corps étrangers dans les matières. Pour autant, ce rafistolage n'est pas 100% sans risques et l'urgence est de changer ce miroir. Quand est-il prévu de le changer ?

Le miroir a été changé le samedi 03 juin 2023.

19) MES: Les salariés se plaignent de problèmes de paramétrages (Ex: pas de tolérances de poids aux épices) ou de problèmes de lecture du scan (Ex: L.28 et L.29). Il est impossible d'avoir des personnes compétentes pour régler ces dysfonctionnements sur le site de Mouilleron. A quelle personne doit-on s'adresser pour résoudre ces aléas?

La priorité va être donnée au service épices. Concernant les problèmes de scan sur les lignes 28 et 29, l'avancement de l'analyse à date montre un problème lié plutôt au matériel (scintillement qui pose problème au scan).

La DSI sera sollicitée sur le sujet lors de leur prochaine venue.

► La CGT indique que les numéros de téléphone pour contacter les personnes compétentes pour dépanner sur MES ne sont pas à jour.

La direction rappelle que c'est L. Picauville que l'on doit contacter. Elle remettra les numéros à jour.

20) MES : Quelles retours avez-vous eu concernant l'intervention de la DSI le 16 mai sur le site ?

- 1) Plantages fréquents des écrans de type « Odyssée » → Cause possible : pb de clients ou TSE.
- 2) Lenteurs dans les saisies, particulièrement lors des déclarations de consommations/productions → Causes possibles : pb de surcharges ponctuelles TSE/BDD, ou perf BDD, ou lié au pb 1.
- 3) Lenteurs de démarrage des postes :
 - → Différentes étapes dans les processus de démarrage, avec des temps d'attente à chaque fois
 - → Possibilité de réduire les temps de démarrage ?
 - → Moins de problématique si plus de pb 1
- 4) Pb de récupération de sessions « fantômes » → Lié au pb n°1 notamment La DSI préconise de travailler sur les point 1 et 2 en priorité et de refaire un point lorsque ceux-ci seront réglés afin d'avancer sur les sujets 3 et 4.

21) Quelles seront les modalités concernant le passage entre l'ancien et le nouveau prestataire du distributeur automatique (remise des clés, caution...)

La direction rappelle que c'est la commission restaurant qui gère les modalités avec le nouveau prestataire. La bascule va se faire le 30 juin 2023. Il est impératif de vider l'argent qu'il y aura sur les clés car il n'y aura pas de remboursements.

<u>Pour rappel</u>: Il n'y a pas eu de cautions versées lors de la remise des clés. La 1^{ère} clé a été offerte et les 2èmes clés qui ont été remises aux salariés suite à des pertes ont été payantes.

II-RECEPTION:

22) Postes « extérieur » : Les salariés travaillant à l'extérieur demandent à avoir une tenue adaptée aux températures estivales.

La direction est consciente que les tenues pour l'extérieur sont plus épaisses. N'ayant pas de linge plus fin spécifique pour l'extérieur, elle propose de prendre les tenues blanches utilisées pour l'atelier.

23) Réception S3: Point d'avancement sur le projet Juste à Temps.

- Groupe de travail amorcé pour suivi hebdo et travail sur le plan d'action
- Marquage des couloirs \rightarrow été
- Etude pour fosses + tables élévatrices démarrées.

24) Réception S3 : Sur quelle fiche de poste et quel coefficient est positionné le poste JAT ? La direction n'a pas encore fait l'étude du poste pour statuer sur un coefficient. Néanmoins, le poste sera sur la fiche métiers « gestion de flux », déballage.

<u>25) Magasin appro : Résultats des mesures de bruit réalisés au niveau des tapis OFAM.</u> Les mesures ont été prises le 22 mars 2023 à 17h. Les résultats sont conformes.

Mesures prises sous convoyeurs aériens avant palettisation

LAEQ: 69.9 LEPK: 94.9 Temps: 2mn

26) Service vaisselle : Avez-vous trouvé les raisons du manque de pression d'eau ?

Un suivi a été fait sur 2 semaines. Constat :

- Baisse en fin de 8 lorsque tout le monde puise sur le réseau.
- Baisse en cours de production lorsque la fabrication prend de l'eau pour les cuissons...

Un test va être fait en réduisant le débit.

III-FABRICATION:

27) Fabrication: Point d'avancement des plans d'actions mis en place dans le service fabrication.

Sur le mois d'avril, il reste 34 tâches à clôturer dont 10 sont en attentes – 12 sont en cours – 12 en retard. 123 tâches sont clôturées.

Sujets en cours:

- Groupe de travail sur le basculeur de Palbox → essai prévu courant Juin sur 2 jours.
- Groupe de travail sur nouveau trancheur → essai prévu en semaine 23

28) Fabrication S3: Suite aux essais, quelles décisions allez-vous prendre concernant la pompe d'aspiration fromage blanc.

Actuellement, les fabricants utilisent la pompe à « concassé de tomates » mais celle-ci ne fonctionne pas bien lorsque le fromage blanc est trop épais. Le responsable de service est toujours dans l'attente du retour du 2ème fournisseur (cuve Tosca) concernant le changement de l'ouverture de la cuve. En parallèle un essai va être fait avec une pompe à membrane. Un retour nous sera fait à la prochaine réunion RP.

29) Fabrication S3: Point sur l'état général du matériel process purée. Quels sont les points

d'améliorations à y apporter ?

Organe	Fonctionnement actuel	Reste à faire	
Trémie poudre	Carte HS, pesée manuelle	Attente remplacement carte prévue en sept 2023	
Fondoir à beurre	Fonctionne en mode dégradé (eau perdue)	Actions long terme à mettre au budget 2024	
T°C d'eau de process	Fonctionne	Implantation eau glacée sur balance PP	
Etanchéité cuve	Fonctionne en mode dégradé (perte matière via joint couvercle)	Reprise des bagues du couvercle courant 2023	
Préhenseur	Fonctionne mais peu utilisé car jugé peu pratique	Essai avec un nouveau fournisseur le 7 juin 2023	

30) Fabrication : Point d'avancement sur les améliorations à apporter sur le cuiseur/refroidisseur.

Points d'avancements:

Les formations maintenance et nettoyage sont clôturées. Il reste à finaliser les formations des fabricants sur le mois de juin. Dekra a validé la partie sécurité machine en avril.

Cependant, les différents problèmes techniques rencontrés lors des productions ne permettent pas de valider à 100% la qualité des produits.

Il reste des améliorations à apporter :

- Fiabilité du vide, froid, vapeur...
- Goulotte
- Vanne évacuation Changement à fin septembre
- Mélangeur

IV-CONDITIONNEMENT:

31) L.27 – Produits avec le démêleur de pâtes : Nous vous demandons un point d'attention lors des affectations sur cette ligne. En effet, il arrive fréquemment que des salariés avec des contre-indications médicales pour le poste démêlage soient affectées sur cette ligne, ne permettant pas une rotation avec les 2 postes « dépose ». Cela génère des tensions. Nous vous demandons lors de ces affectations de prendre en compte les contre-indications médicales afin qu'il n'y ait pas de blocage au niveau des rotations.

Des réflexions sont en cours pour améliorer le poste. La direction indique que trop de personnes ont des contre-indications médicales ce qui ne facilite pas les rotations.

- ► La CGT précise que le point bloquant c'est lorsque 2 personnes avec des CIM sont affectées sur la ligne. S'il n'y a qu'une seule personne cela ne bloque pas les rotations. Nous demandons qu'un point d'attention soit fait à ce niveau.
- 32) L.16-Associative/couscous: Quelles décision avez-vous pris concernant les modifications sur les démotteurs afin d'améliorer l'ergonomie du poste ?

Le responsable de service indique que le gain ergonomie est trop faible par rapport au coût pour apporter des modifications sur les démotteurs.

33) L.28 – Formeuse : Nous vous demandons de sécuriser le montage des râteaux de la formeuse. L'accès est difficile : trop haut et déporté, ce qui oblige le salarié à prendre une position dangereuse (risque de tomber des escaliers). Délai.

La direction va étudier le sujet.

34) ACO 1 : Pour des raisons ergonomiques, les opérateurs demandent qu'un élévateur de mise à niveau soit positionné sous les palettes de riz ou de pâtes lorsque la multifil est en fonctionnement.

La direction indique que du nouveau matériel va être mis en place sur la multifil (idem L.20). Il n'y aura plus d'opérateur. Néanmoins, en attendant la mise en place de ce matériel, un élévateur doit être mis en place afin d'améliorer l'ergonomie.

35) ACO 1 : Lorsque les opérateurs embauchent à 5h ou à 13h sur la ligne 14, nous vous demandons de prévoir une débauche anticipée (13h et 21h maxi) pour ces personnes.

Selon la direction, cela s'est produit lorsque la ligne n'a tourné que sur 1x8 du matin où il est difficile de prévoir les remplacements à 13h. Cependant, ils vont faire en sorte de prévoir des débauches à 13h30 et non 14h lorsque cela se reproduira.

V- EQUIPE DE NUIT :

36) A quel fréquentiel sont nettoyés les containers poubelles ? Nous vous demandons de prévoir un nettoyage de ces matériels.

Les containers poubelles sont normalement nettoyer 1x/semaine.

► La CGT précise qu'il s'agit des containers qui sont dans le stock film du conditionnement.

Ces containers qui sont mis dans le stock film ne sont pas nettoyés avec le même fréquentiel étant donné que le nettoyage ne peut mousser cet endroit que lorsqu'il est vide. Désormais cette désinfection sera prise en charge par un nettoyeur et fait avec le même fréquentiel.

37) L.13: Malgré les engagements pris pour faciliter le nettoyage des pdt Sarladaises, les nettoyeurs constatent qu'il n'y a toujours pas d'améliorations sur le sujet. Pour quelles raisons le poulet Sarladaise n'est pas programmé à la suite conformément à ce qui a été dit en réunion?

Il s'avère qu'un quiproquo existait sur le fait de terminer en PDT en enchaînant le nettoyage industriel dans la foulée. Ce point a été repris avec la logistique industrielle, une consigne sera passée au service conditionnement afin de passer un Seroba d'eau chaude dans la HDC avant démontage (chauffe de l'eau d'une moitié de Séroba en marmite à demander en fabrication, à compléter avec 50% d'eau du réseau pour limiter le risque de brûlure).

38) Point d'avancement concernant le nouveau local produits chimiques.

Les travaux sont dans les délais. La mise en service est prévue le 09 juin 2023.

VI - DIVERS:

39) Pourquoi la ligne ACO a-t-elle été ouverte vendredis soir ?

Cette ouverture sur la dernière nuit est la conséquence de 2 fériés (jeudi de l'ascension et lundi de pentecôte). Ce schéma d'ouverture restera ponctuel avec les volumes actuels.